

**Zeitschrift:** Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =  
Gazetta militare svizzera

**Band:** 72=92 (1926)

**Heft:** 1

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Allgemeine Schweizerische Militärzeitung

## Journal Militaire Suisse

### Gazzetta Militare Svizzera

Organ der Schweizerischen Offiziersgesellschaft und des Schweizerischen Verwaltungsoffiziersvereins.  
Herausgegeben vom Zentralvorstand der Schweizerischen Offiziersgesellschaft.

Organe de la Société Suisse des Officiers et de la Société des Officiers d'administration.

Publié par le Comité central de la Société Suisse des Officiers.

Organo della Società Svizzera degli ufficiali e della Società Svizzera degli ufficiali d'amministrazione.  
Pubblicata per cura del Comitato centrale della Società Svizzera degli ufficiali.

Redaktion: Oberstlt. i. Gst. K. VonderMühl, Basel, Bäumleingasse 13.

---

**Inhalt:** Invitation à l'abonnement. Einladung zum Abonnement. Invito all'abbonamento. — Neujahrsbetrachtung. — Unsere verstärkte Kavallerie-Brigade. — Encore la question du sous-officier. — Zur Einführung des leichten Maschinengewehrs. — Wo es uns fehlt. — Zur Frage des Unteroffiziersersatzes. — Der große Wettkampf unserer Militär-Ski-Patrouillen pro 1926. — Totentafel. — Sektionsberichte. — Sommaire de la Revue Militaire Suisse. — Inhalt der Schweiz. Vierteljahrsschrift für Kriegswissenschaft. 1925. Heft 4. — Inhalt der Schweizerischen Monatsschrift für Offiziere aller Waffen und Organ für Kriegswissenschaft. — Literatur.

---

### Invitation à l'abonnement.

Le Comité Central de la Société Suisse des Officiers et la Rédaction du „Journal Militaire Suisse“ invitent les abonnés de bien vouloir continuer dans l'abonnement au journal, et adressent un appel à tous les autres amis de l'Armée suisse, et spécialement à tous les Officiers, en les invitant aussi de souscrire à cet abonnement.

Le „Journal Militaire Suisse“ qui entre dans sa 72ème année, a la tâche et le devoir de continuer dans son œuvre en faveur de notre défense nationale. La nouvelle modification qu'on a décidé d'apporter dans la publication du journal qui paraîtra en livraisons mensuelles de beaucoup augmentées, doit permettre de poursuivre cette œuvre d'une manière plus active qu'il n'a été possible de le faire jusqu'à ce jour.

Pour l'accomplissement de sa tâche, il est cependant nécessaire que la Rédaction puisse compter sur un *entier et réel appui de la part du corps des officiers suisses* et cela soit par les abonnements, soit par la *collaboration*. Tout travail qui pourra être utile à notre bonne cause sera toujours, dans l'avenir comme il en a été jusqu'à présent, le bienvenu. Le *problème de notre puissance militaire* n'est pas épuisé et surtout il ne doit pas être laissé en repos. La conscience de la nécessité d'avoir *une armée forte* doit être maintenue vive et présente dans notre peuple, de même que la conviction de la nécessité à aider par un effort infatigable *la préparation militaire soit spirituelle soit matérielle*.

Sans une *coopération de tous les officiers en dehors du service*, ce but ne peut pas être atteint; notre journal doit être l'organe